

Prévention ANP en entreprise

# Programme de formations 2012



bpa – Bureau de prévention des accidents



# Des formations qui ont la cote

## Le bpa: un savoir assuré

En sa qualité de centre suisse de compétences pour la prévention des accidents non professionnels, le bpa s'engage à prévenir tout type d'accident de loisirs. Grâce à la recherche, il établit les bases scientifiques sur lesquelles reposent l'ensemble de ses activités dans les domaines de la circulation routière, du sport, de l'habitat et des loisirs. Le bpa propose une offre étoffée de conseils, de formations et de moyens de communication destinés aux milieux spécialisés, aux particuliers ainsi qu'aux entreprises comme la vôtre, car votre contribution est déterminante pour la réussite de notre travail de prévention.

## Une bonne raison d'agir: 500 000 accidents non professionnels par an

Chaque année, près d'un demi-million de travailleurs ont un accident durant leurs loisirs et sont à l'origine des  $\frac{2}{3}$  des jours de travail manqués pour cause d'accident. Cela aura des incidences sur votre entreprise: les accidents survenant à des employés en dehors de leur temps de travail nécessitent des changements dans l'organisation de l'entreprise et engendrent des coûts élevés. Mieux vaut investir dans la santé de vos collaborateurs.

## Notre offre: votre sécurité

Vous pouvez compter sur nous pour la prévention des accidents non professionnels (ANP). Nous vous offrons des prestations de conseil complètes et individualisées. Nous assurons le perfectionnement de vos chargés de sécurité et les formons de façon à ce qu'ils puissent eux-mêmes mettre en œuvre des programmes de promotion de la sécurité dans les loisirs. A l'aide de présentations, nous sensibilisons aussi vos collaborateurs aux domaines d'accidents prédominants. De plus, en notre qualité de centre suisse de compétences pour la prévention des accidents, nous sommes le partenaire idéal pour répondre aux souhaits spécifiques de votre entreprise.

## Cap sur la sécurité: votre valeur ajoutée

La prévention des accidents de loisirs est aussi utile à votre entreprise. Vos collaborateurs prennent conscience des dangers d'accident qui accompagnent les loisirs; le nombre d'accidents non professionnels peut de ce fait sensiblement diminuer. Vous éviterez ainsi beaucoup de difficultés et de souffrances inutiles, et votre entreprise fera de sérieuses économies. En favorisant dans votre entreprise la prévention des accidents de loisirs, vous vous procurez un avantage concurrentiel certain sur le marché. Et qui plus est: votre engagement pour la santé démontrera l'estime que vous portez à vos collaborateurs. En bref: une dépense minimale pour un effet maximal!

Les formations du bpa sont reconnues comme formation continue par la SSST (Société Suisse de Sécurité au Travail) et la SAQ (Swiss Association for Quality).





Une entreprise active dans le domaine de la prévention des accidents de loisirs bénéficie de nombreux avantages: elle diminue ses coûts, évite des souffrances humaines et démontre qu'elle estime son personnel. Profitez de notre offre de cours!

# La qualité avant tout

«La qualité commence par placer la satisfaction de notre clientèle au centre de notre réflexion.» *John F. Akers*

La formation continue est un moyen important pour la prévention des accidents, raison pour laquelle le bpa vous transmet ses connaissances. Et pour le bpa, la qualité est primordiale. Les spécialistes ci-dessous s'engagent pour que les cours que vous suivez vous soient le plus utiles possible.



**Christian Wyssmüller**

Responsable des cours

Tél. +41 26 913 81 01  
c.wyssmueller@bpa.ch



**Michelle Baeriswyl**

Responsable de l'administration

Tél. +41 31 390 22 61  
m.baeriswyl@bpa.ch

# Vue d'ensemble de nos cours

Nos cours se répartissent essentiellement en trois catégories: «Bases», «Méthodes» et «Perfectionnement». Leur but est de permettre aux participants d'intégrer et d'appliquer dans leur quotidien professionnel ce qu'ils ont appris. Les cours sont structurés en modules; ils forment des unités en soi, qui peuvent être suivies indépendamment. Mais il peut s'avérer judicieux de suivre certains cours avant d'autres. Nous recommandons notamment «L'ABC de la prévention» comme cours d'introduction aux personnes qui n'ont pas d'expérience dans la prévention des ANP.

Si vous n'êtes pas sûr de savoir quelle est la suite de cours qui correspond le mieux à votre situation, nous nous tenons volontiers à votre disposition pour vous conseiller.

## Les groupes cibles de nos cours

Les cours du bpa s'adressent aux personnes qui

- souhaitent suivre une formation de base ou des cours spécifiques,
- veulent se préparer de façon professionnelle à la prévention des accidents,
- sont actives dans le domaine de la promotion de la santé et de la sécurité au travail,
- souhaitent comprendre la problématique des ANP,
- veulent se perfectionner dans le domaine des ANP.

Vous trouverez d'autres informations sur [www.bpa.ch](http://www.bpa.ch), rubrique «Prévention en entreprise».

Bases	
L'ABC de la prévention	6
AP – ANP: deux mondes, un objectif	6
Do it yourself – les accidents dans l'habitat et le jardin	7
Sécurité routière durant les loisirs et dans le milieu professionnel	7
Accidents de sport	8

  

Méthodes	
Le marketing dans la prévention	8
La prévention, différemment *	9
Systèmes de récompense sous la loupe	10

  

Perfectionnement	
ECHEX *	10

  

Inscription	
Conditions générales	12
Formulaire d'inscription	13

\* La participation à ces cours est soumise à certaines conditions.

## L'ABC de la prévention

### Conditions de participation

–

### Valeur ajoutée

Les participants connaissent les accidents de loisirs prédominants et les coûts en la matière. Ils sont en mesure de constituer une statistique ciblée, spécifique à l'entreprise, et savent quels sont les facteurs qui permettent de motiver les collaborateurs. Ils sont informés sur l'offre des prestations proposées par le bpa. Après ce cours, les participants doivent être en mesure de débiter eux-mêmes des activités ANP dans l'entreprise.

### Contenu

- Accidents de loisirs prédominants et conséquences des ANP
- Présentations du bpa destinées à la sensibilisation du personnel
- Méthode sur les principes de motivation
- Méthode sur les limites de l'intrusion dans la sphère privée
- Présentation des campagnes ANP d'autres entreprises pour collecter des idées

### Méthode

- Exposés
- Discussion, échange d'expériences en petits groupes
- Présentation des actions ANP pratiques

---

<b>Durée</b>	1 jour
<b>Date, lieu</b>	17.04.2012, Montreux-Riviera
<b>Nombre de participants</b>	limité
<b>Frais</b>	CHF 350 y compris documentation et repas de midi

## AP – ANP: deux mondes, un objectif

### Conditions de participation

–

### Valeur ajoutée

Les participants connaissent les causes des accidents les plus fréquents ainsi que le type de mesures de prévention. Après ce cours, ils doivent être en mesure d'évaluer eux-mêmes la situation de l'entreprise et de définir des mesures adéquates en conséquence. Ils connaissent les éléments essentiels d'une culture d'entreprise orientée vers la prévention des accidents.

### Contenu

- Stratégie et culture d'entreprise
- Organisation de la sécurité et de la prévention des accidents non professionnels
- Analyse des coûts des accidents
- Prestations du bpa

### Méthode

- Exposés
- Travail en groupe
- Discussion, échange d'expériences

---

<b>Durée</b>	1 jour
<b>Date, lieu</b>	23.02.2012, Montreux-Riviera
<b>Nombre de participants</b>	limité
<b>Frais</b>	CHF 350 y compris documentation et repas de midi

## Do it yourself – les accidents dans l’habitat et le jardin

### Conditions de participation

–

### Valeur ajoutée

Les participants connaissent les accidents prédominants dans l’habitat et le jardin, leurs causes les plus fréquentes ainsi que les mesures de prévention appropriées. A la fin de ce cours, les participants sont en mesure d’évaluer eux-mêmes les accidents dans l’habitat et le jardin, et de prendre des mesures correspondantes.

### Contenu

- Aperçu des accidents dans l’habitat et le jardin; approfondissement des accidents prédominants: chutes, blessures par verre/tôle, blessures par ustensile/outil/appareil/machine et brûlures
- Données relatives aux accidents prédominants: groupes concernés, gravité des accidents, causes des accidents
- Mesures et idées pour éviter les accidents dans l’habitat et le jardin, adaptées aux possibilités de l’entreprise

### Méthode

- Exposés
- Ateliers axés sur la pratique
- Discussion, échange d’expériences

## Sécurité routière durant les loisirs et dans le milieu professionnel (nouveau)

### Conditions de participation

–

### Valeur ajoutée

Les participants connaissent les points forts de l’accidentalité dans la circulation routière. Ils sont sensibilisés aux principales causes d’accident, aux groupes à risque au sein de l’entreprise et aux mesures de prévention appropriées. Après le cours, les participants sont capables de mettre en œuvre des mesures de prévention dans l’entreprise.

### Contenu

- Aperçu de l’accidentalité dans la circulation routière
- Sécurité routière durant les loisirs et les trajets professionnels
- Inattention/distraction et appareils de communication, fatigue au volant, alcool, drogues et médicaments
- Mesures ciblées, moyens de communication adaptés aux possibilités de l’entreprise

### Méthode

- Exposés
- Discussion, échange d’expériences

---

<b>Durée</b>	1 jour
<b>Date, lieu</b>	30.08.2012, Grangeneuve
<b>Nombre de participants</b>	limité
<b>Frais</b>	CHF 350 y compris documentation et repas de midi

---

<b>Durée</b>	1 jour
<b>Date, lieu</b>	à définir
<b>Nombre de participants</b>	limité
<b>Frais</b>	CHF 350 y compris documentation et repas de midi

## Accidents de sport

### Conditions de participation

–

### Travail préparatoire

Les participants viennent au cours avec les données (accidents de sport) de leur entreprise.

### Valeur ajoutée

Les participants connaissent les accidents de sport prédominants, les causes d'accident les plus fréquentes ainsi que les mesures de prévention adéquates. Après ce cours, ils doivent être en mesure d'évaluer eux-mêmes les accidents de sport des collaborateurs et de définir des mesures de prévention en conséquence.

### Contenu

- Aperçu des accidents de sport et définition des priorités (disciplines sportives)
- Groupes à risque, gravité des accidents, causes d'accident
- Mesures ciblées sur les priorités (disciplines sportives) et adaptées aux possibilités de l'entreprise

### Méthode

- Exposés
- Travail en groupe et individuel
- Discussion, échange d'expériences

---

<b>Durée</b>	1 jour
<b>Date, lieu</b>	à définir
<b>Nombre de participants</b>	limité
<b>Frais</b>	CHF 350 y compris documentation et repas de midi

## Le marketing dans la prévention

### Conditions de participation

–

### Travail préparatoire

Avant le cours, les participants remplissent une checklist sur les canaux de communication présents dans leur entreprise. Ils la prennent au cours.

### Valeur ajoutée

Les participants connaissent les bases et les instruments du marketing. Ils ont analysé et optimisé les moyens et canaux de communication existants dans leur entreprise. Après ce cours, les participants sont en mesure d'employer des instruments du marketing direct et d'optimiser ainsi l'effet de leurs campagnes.

### Contenu

- Bases du marketing, mix marketing
- Analyse des canaux et moyens de communication dans l'entreprise
- Base du marketing direct et comparaison intermédia
- Emploi d'instruments du marketing direct et optimisation de messages publicitaires
- Boîte à idées

### Méthode

- Exposés
- Travail en groupe et individuel
- Echange d'expériences

---

<b>Durée</b>	1 jour
<b>Date, lieu</b>	18.04.2012, Montreux-Riviera
<b>Nombre de participants</b>	limité
<b>Frais</b>	CHF 350 y compris documentation et repas de midi

## La prévention, différemment

### Conditions de participation

Expérience dans la mise en œuvre de mesures de prévention ANP en entreprise. Il est préférable d'avoir déjà participé à une formation du bpa.

### Valeur ajoutée

Les participants sont en mesure d'analyser la statistique ANP de l'entreprise et se familiarisent avec les démarches nécessaires à l'organisation d'une campagne. Ils sont capables de concevoir, préparer et organiser une campagne dans l'entreprise. Les participants reçoivent des idées et des mesures à réaliser dans leur entreprise.

### Contenu

- Analyse d'une statistique ANP
- Présentation d'un concept à la direction de l'entreprise
- Elaboration d'un concept ANP
- Mesures de prévention ANP dans l'entreprise

### Méthode

- Simulation
- Discussion, échange d'expériences

### Définition du jeu de simulation

Un jeu de simulation est une **méthode d'apprentissage** qui, au moyen de **jeux de rôles**, permet aux participants d'aborder un problème de manière ludique dans le cadre d'une **situation de jeu fictive mais réaliste**. Il permet d'expérimenter les différentes facettes d'une problématique aussi bien au niveau cognitif qu'au niveau émotionnel, ainsi que de développer ensemble des ébauches de solutions, de repenser les tâches et d'exercer la prise et l'application de décisions.

### Déroulement du jeu de simulation

- Nous simulons une entreprise et une problématique;
- en tant que participant, vous jouez le rôle d'une personne donnée dans une entreprise et recevez des tâches à accomplir;
- les résultats sont présentés en plénière.

---

<b>Durée</b>	2 jours
<b>Date, lieu</b>	07. + 08. 11. 2012, Sursee
<b>Nombre de participants</b>	limité
<b>Frais</b>	CHF 850 y compris documentation, logement et repas

## Systèmes de récompense sous la loupe

### Conditions de participation

–

### Valeur ajoutée

Les participants reconnaissent les forces et les faiblesses des différentes approches, en s'appuyant sur des systèmes de récompense réels dont ils ont discuté. Après ce cours, ils sont en mesure d'estimer si – et, le cas échéant, sous quelle forme – un système de récompense conviendrait à leur entreprise.

### Contenu

- Aperçu de la thématique, rapport avec le thème de la motivation
- Caractéristiques des systèmes de récompense qui ont fait leurs preuves
- Evaluation d'un système de récompense réel mis en œuvre dans une entreprise
- Approche philosophique et sens du travail

### Méthode

- Exposés
- Présentation de cas
- Discussion, échange d'expériences

---

<b>Durée</b>	1 jour
<b>Date, lieu</b>	à définir
<b>Nombre de participants</b>	limité
<b>Frais</b>	CHF 350 y compris documentation et repas de midi

## ECHEX

### Conditions de participation

Expérience dans la mise en œuvre de mesures de prévention ANP en entreprise. Il est préférable d'avoir déjà participé à une formation du bpa.

### Valeur ajoutée

Les participants se familiarisent avec des exemples tirés de la pratique. Ils échangent des expériences sur leur travail actuel et sont motivés à réaliser des activités de prévention ANP dans leur entreprise. Ils peuvent se constituer un réseau de partenaires. Si possible, ce cours aura lieu dans une entreprise et sera suivi par la visite de ladite entreprise.

### Contenu

- Discussion sur des thèmes choisis
- Echange d'expériences
- Définition de mesures pour l'entreprise
- Exposés spécifiques choisis par les participants de l'année précédente
- Visite de sécurité en entreprise

### Méthode

- Exposés
- Discussion en groupe

---

<b>Durée</b>	1 jour
<b>Date, lieu</b>	04.12.2012, lieu à définir
<b>Nombre de participants</b>	limité
<b>Frais</b>	CHF 350 y compris documentation et repas de midi

**Allez de l'avant!**

Inscrivez-vous



### Conditions générales s'appliquant aux formations (cours, congrès et conférences) du bpa – Bureau de prévention des accidents

(décembre 2010)

#### Inscription / confirmation

- Date limite d'inscription: généralement un mois avant le début de la formation. Vous recevez toujours une confirmation écrite.
- En cas d'annulation ou de report de la formation, les personnes concernées sont avisées deux semaines au moins avant la formation en question. Elles ne peuvent prétendre à être indemnisées.

#### Nombre de participants

- Le nombre de participants est limité. Les inscriptions sont retenues selon leur ordre d'arrivée. Si la formation est complète, nous vous contactons.
- Pour que la formation puisse avoir lieu, un nombre minimum de participants est exigé.

#### Cours / congrès payants et annulation

- Les frais sont facturés après la formation. Ils ne sont pas soumis à la TVA.
- Si vous annulez votre inscription moins de 4 semaines avant le début de la formation, les frais vous sont entièrement facturés. Vous pouvez néanmoins désigner un remplaçant.

#### Reconnaissance et attestation de participation

- Les formations du bpa sont reconnues comme formation continue par la SSST (Société Suisse de Sécurité au Travail) et la SAQ.
- Si vous prenez votre livret de formation de la Fédération suisse pour la formation continue (FSEA) ou nous l'envoyez (au plus tard un an après), nous y consignerons votre participation à la formation.
- Les participants qui suivent une **formation d'une journée entière** reçoivent une attestation de participation.

#### Assurance

Dans le cadre autorisé par la loi et pour toutes les formations qu'il organise, le bpa décline toute responsabilité. Toutes les assurances (maladie, accidents et autres) sont l'affaire des participants.

#### Données personnelles

En vous inscrivant, vous accordez au bpa le droit d'utiliser vos données personnelles pour vous informer de ses nouvelles offres. Les données personnelles ne sont pas transmises à des tiers.

#### Changement de programme et des frais de formation

Le bpa se réserve le droit de modifier les programmes, frais ainsi que les conditions générales de ses formations.

#### Juridiction compétente

Toutes les relations juridiques avec le bpa sont régies par le droit suisse. Le for juridique est Berne.

# Formulaire d'inscription

## Cours en français

AP – ANP: deux mondes, un objectif

23.02.2012

L'ABC de la prévention

17.04.2012

Le marketing dans la prévention

18.04.2012

Do it yourself – les accidents dans l'habitat et le jardin

30.08.2012

La prévention, différemment

07.+08.11.2012

ECHEX

04.12.2012

## Kurse in Deutsch

Belohnungssysteme unter der Lupe

02.02.2012

Das ABC der Prävention

27.03.2012       29.08.2012

Kommunikation in der Prävention

24.04.2012

Unfälle im Sport – Sicheres Fahrradfahren

27.06.2012

Verkehrssicherheit in der Freizeit und im Arbeitsumfeld

18.09.2012

BU und NBU: zwei Bereiche – ein Ziel

10.10.2012

Prävention einmal ganz anders

07.+08.11.2012

Nos cours sont reconnus par la SSST et la SAQ.

**Je m'inscris définitivement aux cours marqués d'une croix.**

**Veillez m'incorporer à votre fichier d'adresses et m'envoyer les informations relatives à la prévention ANP en entreprise.**

**Je souhaite recevoir le programme de formation en**

allemand

italien

Entreprise \_\_\_\_\_

Nombre d'employés \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Service \_\_\_\_\_

Rue, n° \_\_\_\_\_

Case postale \_\_\_\_\_

NPA, localité \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Date, signature \_\_\_\_\_

Votre signature confirme que vous avez lu et compris les conditions générales au verso.

Pour vous inscrire, plusieurs possibilités:

- Internet: [www.bpa.ch](http://www.bpa.ch), rubrique «Prévention en entreprise»
- E-mail: [formation@bpa.ch](mailto:formation@bpa.ch)
- Fax: +41 31 390 22 30
- Poste: bpa – Bureau de prévention des accidents, case postale 8236, CH-3001 Berne

# Le bpa. Pour votre sécurité.

Le bpa est le centre suisse de compétences pour la prévention des accidents. Il a pour mission d'assurer la sécurité dans les domaines de la circulation routière, du sport, de l'habitat et des loisirs. Grâce à la recherche, il établit les bases scientifiques sur lesquelles reposent l'ensemble de ses activités. Le bpa propose une offre étoffée de conseils, de formations et de moyens de communication destinés tant aux milieux spécialisés qu'aux particuliers.

Plus d'informations sur [www.bpa.ch](http://www.bpa.ch).

© bpa 2011, reproduction souhaitée avec mention de la source; imprimé sur papier FSC